

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 4 décembre 2009

RESTAURATION DE DIFFÉRENTS BÂTIMENTS DE L'OBSERVATOIRE DE NICE

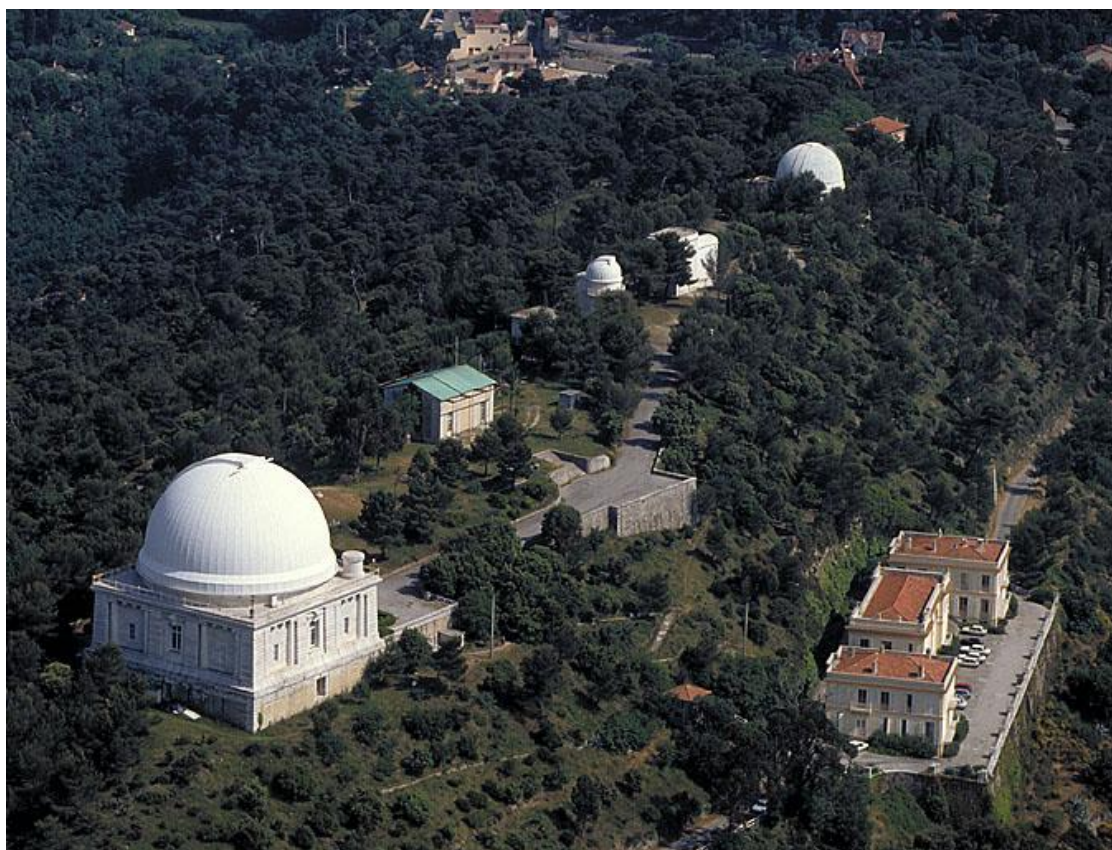


Photo © Observatoire de Nice

**PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ET L'OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR**

Avec le soutien de **FONDATION
TOTAL**

ALLOCUTIONS

- Farrokh Vakili, Directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur
- Edouard de Royere, Président d'Honneur de la Fondation du Patrimoine
- Thierry Desmarest, Président de la Fondation Total
- Eric Ciotti, Député, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, Président du Parc national du Mercantour
- Christian Estrosi, Ministre Chargé de l'industrie, Maire de Nice, Président de Nice Côte d'Azur

SOMMAIRE

Historique de l'Observatoire de Nice	p 4/5
Les missions de l'Observatoire de Nice	p 6
Nature du projet de valorisation, travaux et plan de financement	p 7
Iconographie	p 8/9
Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine 2006-2011	p 10
La Fondation Total	p 11/12
La Fondation du Patrimoine, sa structure, sa mission et ses moyens d'action	p 13/14
La Fondation du Patrimoine en Provence Alpes Côte-d'Azur	p 15

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine
Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Total
Elisabeth de Réals
01 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com



HISTORIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE NICE

**Création d'un site d'exception en près d'un siècle**

L'Observatoire de Nice est créé à l'initiative d'un fils de banquier passionné d'astronomie, d'origine hollandaise : Raphaël Bischoffsheim. En 1879, ce dernier acquiert 35 hectares au sommet du Mont-Gros près de Nice et demande à l'architecte Charles Garnier (opéras de Paris et de Monte-Carlo), assisté de Gustave Eiffel, de concevoir le projet architectural d'un observatoire situé à 372 mètres d'altitude.

La construction débute en 1881. Le programme architectural est ambitieux : **il s'agit de construire une véritable « cité » de l'astronomie** avec des bâtiments indépendants destinés à abriter des instruments, des bureaux, un atelier équipé d'une machine à vapeur, une écurie-remise, une conciergerie ainsi que des logements pour le directeur et les astronomes.

Le Petit Equatorial, réalisé en 1883, est un bâtiment composé d'une coupole de 13,20 m de diamètre destiné à abriter la lunette équatoriale réalisée par Paul Gautier.

Le Grand Méridien, construit trois ans plus tard, va abriter la lunette méridienne - aujourd'hui disparue - réalisée par Emile Brunner.

Le Grand Equatorial, véritable temple dédié à la Science, **abri de la grande lunette équatoriale** voit le jour en 1887. Il s'agit du bâtiment le plus soigné du site. Sa lunette, de 18 m de long, était un des rares instruments permettant l'observation d'étoiles doubles et de planètes (au total, deux mille étoiles doubles nouvelles ont ainsi été découvertes à Nice). Ce bâtiment monumental fut réalisé en quatre ans avec l'aide de l'ingénieur Gustave Eiffel qui conçut et construisit la coupole cylindro-sphérique qui couronne le bâtiment et abrite la grande lunette. Constituée d'une charpente métallique, la coupole a un diamètre supérieur à 24 mètres, dépassant celui du dôme du Panthéon. Elle repose sur un mur circulaire inséré dans une cuve remplie d'eau qui en facilite la rotation.

La technologie « révolutionnaire » employée pour lui permettre de flotter, et son imposante taille, assurent à cette coupole une renommée mondiale.

L'Equatorial Coudé, construction destinée à abriter la lunette équatoriale coudée, est ajouté au programme en 1892. Charles Garnier construit le bâtiment et l'entreprise parisienne Guyenet l'abri roulant de l'instrument. Ce bâtiment permet d'observer le Soleil.

En 1931, l'Observatoire reçoit de la firme allemande Carl Zeiss de Jena, au titre des dommages de guerre, deux nouveaux instruments équatoriaux pour lesquels l'architecte niçois Honoré Aubert construit deux abris, dont la **Coupole Schaumasse** (ou chercheur de comètes).

Dans les années 1960, un bâtiment indépendant fut ajouté pour abriter la cantine, et au début des années 1970, un bâtiment administratif fut conçu par les architectes Blanchet et Livieri.

Le programme architectural tient compte de contraintes scientifiques bien spécifiques : installation des instruments d'observation à la crête et orientation méridienne des bâtiments ; absence de tout obstacle dans le sens de la visée de chacun des instruments ; éloignement maximal des constructions les unes des autres ; édification des autres bâtiments en contrebas - bibliothèque, atelier, logements, etc... Ce parti sera respecté lors de l'ajout, en 1931, des nouveaux abris pour instruments équatoriaux ainsi que dans les années 1960-1970 lors de la création de nouveaux bâtiments de service.

Les bâtiments construits par Charles Garnier sont classés au titre des Monuments Historiques, à l'exception de l'ancien pavillon magnétique, des ateliers et de l'ancien pavillon de physique qui sont pour leur part inscrits. Les édifices des années 1930 sont également inscrits, de même que l'ensemble du site depuis le 20 mars 1973.

A ce patrimoine architectural s'ajoute celui des instruments d'astronomie réalisés par les meilleurs spécialistes de l'époque et qui fonctionnent toujours aujourd'hui.

Déclin et renouveau de l'Observatoire de Nice

En 1899, Raphael Bischoffsheim fait don de l'Observatoire à l'Université de Paris. La Première Guerre mondiale touche directement l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire. L'établissement doit faire face à une situation financière difficile et le Grand Equatorial, faute d'entretien, ne peut plus fonctionner. A la fin des années 1950, seules six personnes travaillent encore sur le site.

Dans les années 1960, l'Observatoire renaît avec l'essor de la recherche astronomique en France et l'arrivée, en 1962, d'un nouveau directeur, Jean-Claude Pecker. L'Observatoire se place au niveau des meilleurs instituts de recherche astronomique internationaux et attire de nombreux chercheurs. En 1988, l'Observatoire de Nice et le CERGA (Centre d'Étude et des Recherches en Géodynamique et en Astronomie) créé en 1974 au nord de Grasse, fusionnent sous le nom d'Observatoire de la Côte d'Azur, établissement relié à l'université de Nice.

Aujourd'hui, l'Observatoire de la Côte d'Azur se compose de quatre unités de recherches et emploie près de 450 personnes dont 150 chercheurs.



Le Grand Equatorial, bâtiment Schumasse, Toiture de l'Equatorial coudé avant restauration, © Observatoire de Nice

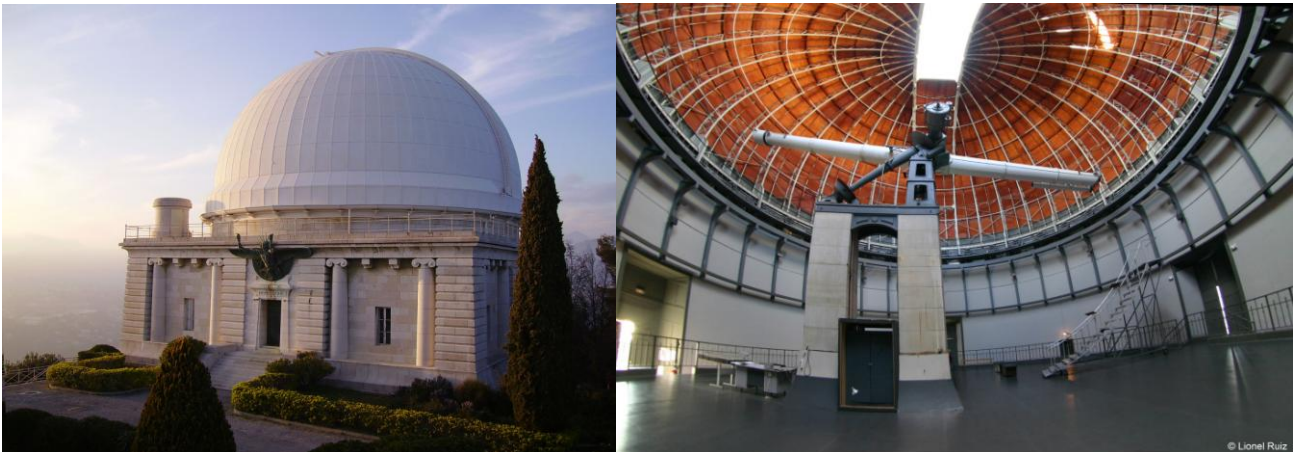
LES MISSIONS DE L'OBSERVATOIRE DE NICE

Reconnu pour son travail de recherches de très haut niveau, l'Observatoire de Nice joue un rôle majeur dans de nombreux domaines de l'astrophysique et de la physique ; il compte aujourd'hui parmi les principaux centres mondiaux dédiés à la connaissance de l'univers. Les recherches qui y sont faites sont liées à l'astronomie actuelle, principalement axée sur les missions spatiales et la physique solaire.

Ses principales missions sont la collecte des observations, leur interprétation et le développement de nouveaux outils théoriques, numériques et instrumentaux, ainsi que la formation de nouveaux chercheurs.

Actuellement, 150 personnes travaillent sur le site de Nice dont environ 50 chercheurs. La collaboration toute récente de l'astronome canadien, Brett Gladman, de renommée internationale, témoigne de la qualité du travail qui y est opéré. Ce dernier a fait la découverte de dizaines de satellites naturels des planètes du système solaire.

En mars 2001, il déclarait à un journaliste du quotidien *Le Monde* : *“J’ai choisi le groupe de dynamique du système solaire de l’Observatoire de la Côte d’Azur parce que c’est un des meilleurs.”*



Grand Equatorial, Coupole réalisée par Gustave Eiffel, © Observatoire de Nice



DOSSIER DE PRESSE – 4 décembre 2009

NATURE DU PROJET DE VALORISATION

Une partie des bâtiments du site a été restaurée grâce au Contrat de Plan Etat Région 2000-2006. Néanmoins de nombreux travaux restaient nécessaires pour permettre l'ouverture du lieu au public. Actuellement accessible aux visiteurs deux demi-journées par semaine, l'Observatoire de Nice souhaitait sensibiliser la population à sa richesse architecturale et à ses activités scientifiques en proposant des visites guidées, des conférences ou des manifestations exceptionnelles.

La création d'un musée sur le site de la Grande Lunette Astronomique est prévue dans le second Contrat de Plan Etat-Région 2007-2013.

TRAVAUX

Les travaux concernant la convention de partenariat passée en 2008 entre l'Observatoire de la Côte d'Azur, la Fondation du Patrimoine et la Fondation Total portaient sur la restauration de différents bâtiments :

- **Les grands volets métalliques du Grand Méridien** fortement corrodés par le temps ont été entièrement remplacés.
- **Le repère en brique du Grand Méridien**, ancien support de la mire Nord de l'instrument auparavant présent dans le bâtiment, nécessitait un nettoyage.
- **Le wagon de l'Equatorial Coudé** présentant des traces de rouille, a été décapé, traité et remis en peinture.
- **La Coupole Schaumasse** avait besoin d'une réfection complète suite à des infiltrations d'eau.
- **Le mur d'enceinte de l'Observatoire** datant du XIXème siècle, de deux mètres de haut par endroits, était effondré partiellement et a dû être rénové sur 3 km.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût global de l'opération :	250.485 € TTC
Autofinancement de l'Observatoire :	31.730 € (12,7%)
Fondation du Patrimoine grâce au mécénat de la Fondation Total :	218.755 € (87,3%)

DUREE DES TRAVAUX

Début des travaux : octobre 2008
Durée : 6 mois



ICONOGRAPHIE

Pendant les travaux





ICONOGRAPHIE

Projet de valorisation



DOSSIER DE PRESSE – 4 décembre 2009

LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE
2006-2011

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale.**

A ce jour, ce sont plus de 60 projets qui sont concernés par ce partenariat, dont 9 situés en région PACA :

- **Observatoire de Nice**
- **Château Borély à Marseille**
- **Chantiers d'insertion Acta Vista, Pavillon « Chevalier Roze » de l'Hôpital Caroline à Marseille**
- **Chantiers d'insertion Acta Vista, Fort d'Entrecasteaux à Marseille**
- **Toile « Les Noces de Cana » du musée Ziem à Martigues**
- **Portrait de « Mme de Serre » du musée Ziem à Martigues**
- **Site archéologique de Tholon à Martigues**
- **Fort du Grand Langoustier à Porquerolles**
- **Bastidon du Domaine du Rayol à Rayol-Canadel-sur-Mer**

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines :

- la culture et le patrimoine,
- la solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation,
- l'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer.

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur : www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

LA FONDATION TOTAL

La Fondation Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, est une fondation d'entreprise exclusivement dédiée pendant 16 ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine. En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total que sont la solidarité et la culture.

La Fondation Total déploie ainsi aujourd'hui son action dans trois champs d'activité : solidarité et santé, culture et patrimoine, environnement et biodiversité.

- En matière de **solidarité**, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la santé à l'international, la solidarité en France.
En partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et de formation portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en voie de développement.
En France, la Fondation apporte son appui à des actions de lutte contre l'exclusion sociale et plus particulièrement l'éviction scolaire. La Fondation s'est engagée aux côtés du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux solidarités actives dans le développement de projets de terrain financés par un Fonds d'Expérimentations pour la Jeunesse.
- En matière de **culture**, la Fondation contribue aux dialogues des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions culturelles en soutenant régulièrement des expositions.
Dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, elle soutient des projets de restauration du patrimoine industriel et artisanal et de réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.
- En matière d'**environnement**, la Fondation apporte son soutien à des programmes de recherche visant à renforcer la connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers et des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à des actions de réhabilitation des écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent.
Enfin, La Fondation consacre une partie de son budget à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

La Fondation Total souhaite aussi associer les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant leurs engagements sociaux.

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 4 décembre 2009

LA FONDATION DU PATRIMOINE, SA STRUCTURE, SES MISSIONS ET SES MOYENS D'ACTION

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous. La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective. La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexho Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

- **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2009

- ➔ près de 10 000 projets soutenus
- ➔ 700 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2000 emplois créés ou maintenus en moyenne par an*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 millions d'euros de travaux réalisés dans le secteur du bâtiment.

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>

FONDATION



DU PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 4 décembre 2009

LA FONDATION DU PATRIMOINE EN PROVENCE – ALPES – CÔTES D'AZUR



Avec l'originalité de son système décentralisé, la Fondation du Patrimoine œuvre au plus près de la sauvegarde du patrimoine local dans chacune des régions de France.



En Provence - Alpes - Côte d'Azur, la délégation régionale est créée en 1998 avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille. Elle s'appuie désormais sur un réseau de 20 bénévoles répartis sur le terrain et sur deux permanents salariés. En 2007, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice permet l'ouverture d'une antenne de la Fondation du Patrimoine en son sein.



Au cours de l'année 2008, la Fondation du Patrimoine, pour l'aide à la conservation et la valorisation du patrimoine public ou associatif de proximité, a permis de soutenir 32 projets, 2 000 000 € de travaux, soit quelques 136 000 € de dons collectés au titre des souscriptions, et plus de 130 000 € de subventions engagées.



Il en va de même pour le patrimoine privé : avec 57 labels attribués en 2008 la délégation PACA a permis la réalisation de quelques 2 400 000 € de travaux dans la région. Ce label a ainsi permis aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales sur leurs travaux.

Mais au-delà des chiffres, c'est tout un patrimoine local qui retrouve sa vocation première ou connaît un nouveau souffle grâce à l'action de la Fondation en Provence – Alpes – Côte d'Azur.



De multiples acteurs locaux reconnaissent ainsi le soutien très positif apporté aux propriétaires privés ou publics par la Fondation en région PACA : elle agit de concert avec les Conseils Généraux, les SDAP (Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine), les Fédérations du Bâtiment, ou encore les CAUE (Conseil, Architecture, Urbanisme et Environnement), et les réseaux d'architectes du Patrimoine et des associations patrimoniales.



Aujourd'hui, ce partenariat avec les institutions publiques, cet appel à la générosité populaire qui ne cesse de progresser, et l'apport du mécénat d'entreprises, sont autant d'encouragements à continuer dans notre action.



**FONDATION DU PATRIMOINE
DELEGATION PACA**

Madame Danielle BELLON

Palais de la Bourse BP 21856
13221 MARSEILLE Cedex 01
04 91 39 56 70